



No de résolution

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES ÉCOLE DU PARCHEMIN

Procès-verbal de la sixième séance du conseil d'établissement tenue le 25 mai 2016 à 19 h, à l'école le Parchemin, Carignan

ÉTAIENT PRÉSENTS

Sylvie Blais,	parent
Carole Blanchard,	enseignante
Eric Gloutnay,	parent
Manon Hébert,	parent
Faïssel Lazaar,	parent
Carole Rock,	représentante du personnel de soutien
Véronique Vanier,	enseignante

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Martine Fréchette,	directrice
--------------------	------------

ÉTAIENT ABSENTES

Lucie Beauvais,	enseignante
Julie Jutras,	parent
Louise Bisailon-Marcil	représentante de la communauté

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Sylvie Blais préside le début de la réunion. Elle accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Il est 19 h.

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Eric Gloutnay sera le secrétaire pour cette réunion.

3. Adoption de l'ordre du jour du 25 mai 2016

Il est proposé par Carole Blanchard, secondé par Sylvie Blais, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

CE-15-16-29

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ





4. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée du 20 avril 2016

Il est proposé par Véronique Vanier, secondé par Carole Rock, d'approuver le procès-verbal tel qu'il est présenté.

CE-15-16-30

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

5. Affaires relatives au procès-verbal du 20 avril 2016

La journée d'accueil des maternelles du 20 mai 2016 a été un succès.

6. Parole au public

Rien à signaler.

7. Étude des dossiers

7.1. DÉCISIONS

7.1.1. Approuver les encadrements et les frais chargés aux parents pour 2016-2017

Les membres reçoivent un court document sur les principes d'encadrement du coût des documents et de la liste des effets scolaires. Aucun changement au document présenté l'année passée. Ces principes visent le matériel didactique non couvert par le droit à la gratuité, soit les documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe. On encourage l'achat de matériel réutilisable et de prendre soin du matériel. Les listes sont révisées minutieusement en gardant en tête la pertinence de chaque item et les économies de coûts pour les parents. Ces listes doivent être présentées à la direction pour approbation au C.É.

Il est proposé par Eric Gloutnay, secondé par Sylvie Blais d'approuver les principes d'encadrement du coût des documents et de la liste des effets scolaires.

CE-15-16-31

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Les membres reçoivent ensuite les listes des cahiers d'activités et les montants associés pour chaque année scolaire et le préscolaire. Martine Fréchette souligne les modifications par rapport aux listes de l'année passée. Les montants totaux se comparent bien avec ceux des années précédentes qui sont rapportés pour référence, sauf une augmentation pour certains niveaux avec l'ajout d'un cahier d'anglais suggéré par l'enseignant en anglais.





Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

Il est proposé par Sylvie Blais secondé par Carole Blanchard, d'approuver les listes des cahiers d'activités, cahiers maison et photocopies à charger aux parents pour l'année 2016-2017 telles que présentées.

CE-15-16-32

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.2. Approuver les listes des effets scolaires pour 2016-2017

Les membres reçoivent ensuite les listes des effets scolaire et les montants associés pour chaque année scolaire et le préscolaire.

Les membres révisent chaque liste et Martine Fréchette explique les changements, peu nombreux, par rapport à l'année passée.

Il est proposé par Eric Gloutnay, secondé par Faissel Lazaar, d'approuver les listes des effets scolaires pour tous les niveaux pour l'année 2016-2017 telles que présentées et avec les corrections mineures discutées et notées pendant la réunion.

CE-15-16-33

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.3. Approuver les règles de conduite 2016-2017 (code de vie)

Une copie du code de vie à l'école est remises aux membres, la même qui se retrouvera dans l'agenda des élèves, et aussi exactement la même que l'année passée.

Il est proposé par Carole Rock, secondé par Carole Blanchard, d'approuver les règles de conduite 2016-2017 telles que présentées.

CE-15-16-34

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.4. Approuver les encadrements au service de garde pour 2016-2017

Une copie des règlements et inscription au service de garde pour l'année 2016-2017 est remise aux membres pour révision.

Une augmentation de 0.10 \$ est en cours depuis janvier 2016 pour les utilisateurs à temps plein (5h de garde).

On peut maintenant alterner dîneur et SDG (ex. garde partagée une semaine une semaine) mais il faut que ce soit établi dès le début de l'année scolaire, on ne peut pas faire de modifications sporadiques une fois établi.





Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

La liste des règlements au service des dîneurs est aussi remise aux membres. Les seuls changements sont le coût par enfant qui est passé de 255 \$ à 260 \$, et de 127,50 \$ à 130 \$ pour le 3^e enfant ainsi que pour les sporadiques les frais sont maintenant de 4,25 \$ au lieu de 4 \$ Ces règlements apparaîtront dans l'agenda des élèves dès septembre 2016.

Finalement une note à propos des voyages sur temps de classe qui apparaît aussi à l'agenda est présentée.

Il est proposé par Sylvie Blais, secondé par Véronique Vanier, d'approuver les encadrements du service de garde et du service des dîneurs 2016-2017 tels que présentés avec une correction mineure au frais de garde de la journée pédagogique (16,00 \$ au lieu de 7,30 \$).

CE-15-16-35

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.2. DISCUSSION

Rien à signaler.

7.3. INFORMATION

7.3.1. Organisation scolaire et budget 2016-2017

Martine Fréchette présente l'organisation scolaire de l'École pour l'année 2016-2017. On retrouve l'organisation suivante :

2 classes de maternelles	2 classes de 1 ^{re} année
2 classes de 2 ^e année	2 classes de 3 ^e année
2 classes de 4 ^e année	1 classe de 5 ^e année
1 classe multiniveaux 5 ^e et 6 ^e année	1 classe de 6 ^e année

L'école recevra un montant supplémentaire, comme prévu, pour la classe multiniveaux. On espère aussi recevoir le montant supplémentaire prévu pour le SDG avec 200 élèves et plus comme il y a 2 ans. Les inscriptions montrent présentement un potentiel de 203 à 207 élèves.





Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

7.3.2. Suivi des dossiers

Cross-country

Ce fut un grand succès et plusieurs enseignants, parents et élèves de 5^e année ont démontré leur appréciation pour l'événement.

Chez les garçons de l'école du Parchemin, Nicolas Cayer a terminé au premier rang, et 3 autres dans les 10 premiers (Justin Langlois, Samuel Dubuc et Dimitri Aubé).

Concours mathématique

On souligne également la représentation de 4 élèves de l'école qui ont participé à la finale provinciale de l'association québécoise des jeux mathématiques (AQJM).

8. Varia

Souper de fin d'année

Les membres discutent du souper de fin d'année. Il est suggéré d'utiliser le montant disponible de 169\$ pour un service de traiteur à l'école plutôt que d'aller au restaurant. La réunion est prévue le mercredi 8 juin à 18 h. Eric Gloutnay se porte volontaire pour chercher et proposer un menu traiteur.

9. Prochaine rencontre et levée de l'assemblée

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 8 juin 2016 à 18 h à l'école du Parchemin, suivi du souper de fin d'année au même endroit. Il est proposé par Sylvie Blais, secondé par Eric Gloutnay, de lever l'assemblée. Il est 20 h 15.

CE-15-16-36

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Martine Fréchette, Directrice

Sylvie Blais, Présidente

-----/-----/-----

Date d'adoption du procès-verbal

